



- La circulaire N° 0019/LC/MINMAP du 05 juin 2024, relative aux modalités de constitution, de consignations, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics ;
- Arrêté N° 333/A/MINMAP/CAB du 27 décembre 2024 fixant le calendrier de migration vers la passation exclusive des marchés publics par voie électronique ;
- Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'urgence n°07/AONO/CA/YDEIV/CIPM du 03 Juin 2025, relatif à l'acquisition d'un camion remorqueur de 5 tonnes avec son unité physique pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de Yaoundé IV en date du 09/07/2025.

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>** : le soumissionnaire Central Motors Cameroon Sarl (CMC), BP.16 187 Tél : 222 30 80 97 a été retenu pour effectuer la livraison d'un camion remorqueur de 5 tonnes avec son unité physique pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé IV, pour un montant TTC de 59 985 000 Francs CFA et un délai de livraison de trois mois.

**Article 2** : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yaoundé le, **18 JUIL 2025.**

LE MAIRE

**Ampliations :**

- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ Président CIPM
- ✓ Intéressé
- ✓ Affichage
- ✓ Chrono/archive



**Gabriel B. EFFILA**  
Maire de Yaoundé 4<sup>ème</sup>